

De : Guy Mertens <guy.mertens@me.com>
Objet : de la part du Questionnement Psychanalytique
Date : 12 juillet 2014 09:20:29 HAEC
À : Anne Santagostini <anne.santagostini@wanadoo.fr>
Cc : Raymond Aron <ray.aron07@gmail.com>

Chers collègues de l'I-AEP,

À la dernière Assemblée Générale du «Questionnement Psychanalytique» ont été exprimées des difficultés associatives pour le moins récurrentes et insistantes. Nous fûmes quelques-uns à proposer l'I-AEP comme possible dispositif « tiers ». Cette proposition a recueilli l'assentiment général de nos membres.

Cette proposition qui est aussi une demande que nous vous adressons s'inscrit, selon nos plus anciens représentants à l'I-AEP, dans le vœu exprimé, dès la création de l'I-AEP, que chaque association membre aux prises avec des difficultés internes puisse faire appel à l'I-AEP comme tiers éventuel.

Si un tel «tiers» peut être agencé par l'I-AEP, il va de soi qu'il est de l'ordre de la parole, à tout le moins suffisamment afin qu'un pari sur son efficacité éventuelle puisse être soutenu et expérimenté in vivo.

Nous proposons que ce point soit mis à l'ordre du jour de la prochaine coordination prévue les 20 et 21 septembre prochains.

La réunion institutionnelle au sein de notre association est fixée au 27 septembre. Nous serons très attentifs à vos réactions, ainsi que celles qui nous seront adressées dans le laps de temps qui nous sépare de la prochaine coordination.

Grand merci pour l'attention que vous voudrez bien prêter à notre proposition.

Pour le Questionnement Psychanalytique,

Vania Pasqualicchio
Daniel Bonetti

Vincenzo Ferrara

Guy Mertens